



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits humains

Question écrite n° 104237

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation du don de moelle osseuse en France jugée alarmante par rapport au besoin et au regard de nos principaux partenaires. Aussi il lui demande de bien vouloir lui préciser les chiffres exacts relatifs au don de moelle osseuse et les mesures qu'il entend mettre en place pour favoriser le recrutement des donneurs.

Texte de la réponse

L'Agence de la biomédecine a décidé de mener une campagne de communication sur trois ans (2006, 2007 et 2008) pour le recrutement de nouveaux volontaires au don de moelle osseuse. L'objectif de cette campagne est double : un objectif quantitatif pour aider au recrutement de 10 000 nouveaux donneurs de moelle osseuse par an et enrichir la diversité génétique du registre français des volontaires au don de moelle osseuse ; et un objectif qualitatif pour améliorer l'information sur le don de moelle osseuse et la greffe, faire progresser la connaissance des journalistes sur cette activité et installer durablement ce sujet de santé publique dans les médias. Cette campagne a débuté le 16 novembre 2006 par une semaine nationale de mobilisation sur le don de moelle osseuse. C'est le coup d'envoi d'une communication qui sera soutenue pendant trois ans. Les messages de la campagne de communication seront relayés dans les régions par les centres qui ont pour mission d'accueillir et d'informer leurs visiteurs sur le don de moelle osseuse. Ces centres inscrivent également les volontaires sur le fichier français des volontaires au don de moelle osseuse. On compte trente-trois centres de ce type. Les deux tiers de ces centres dépendent de l'Établissement français du sang, les autres sont rattachés à des centres hospitaliers. L'Agence de la biomédecine a déjà distribué à des millions d'exemplaires un document d'information grand public sur le don de moelle osseuse. Ce document peut être commandé sur le site internet www.agence-biomedecine.fr ou en appelant gratuitement le numéro vert de l'Agence de la biomédecine : 0800 20 22 24. Par ailleurs, la synthèse du rapport d'activité 2005 du registre France greffe de moelle est disponible sur le site internet de l'Agence de la biomédecine à l'adresse suivante : <http://www.agence-biomedecine.fr/fr/activite-moelle-registre.asp>

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104237

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9761

Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 13045